

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 4

Artikel: Napoléon amoureux : ou Joséphine à la guerre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Le moine.

Ce que nous allons raconter se passait il y a une vingtaine d'années, dans un hôtel de Bex. C'était un soir d'hiver ; sept ou huit voyageurs se trouvaient à table, servis par l'hôtesse, peu secondée encore par sa domestique, une jeune Bernoise fraîchement débarquée et ne sachant le français qu'à moitié.

Au nombre des voyageurs était un curé valaisan qui, très fatigué et ayant soupé avant les autres, manifesta le désir d'aller se coucher de bonne heure. Entendant cela, l'hôtesse court à la cuisine et dit à la servante : « Marie, il vous faut mettre le moine au numéro 7 ».

— Oui, matame.

Disons tout de suite que le moine était une espèce de cage en bois qu'on mettait dans le lit, et au milieu de laquelle se plaçait une chaufferette. La bassinoire dont on fait usage aujourd'hui, était encore inconnue à Bex.

La domestique, croyant qu'il s'agissait du curé, s'empressa de le conduire dans la chambre numéro 7. Un quart d'heure après, sa maîtresse, tout entière à sa besogne, lui dit : « Maintenant, Marie, allez vite mettre le moine au numéro 9 ».

— Oui, matame.

Et la Bernoise d'aller heurter au numéro 7 et de dire au curé qu'il doit passer au numéro 9.

Ce voyageur, qui venait de se fourrer au lit et qui s'arrangeait au mieux sous son duvet, maugréa quelque peu ; mais supposant qu'on avait fait une erreur, passa son pantalon, prit le reste de ses vêtements sous le bras et alla s'installer dans le lit de la chambre voisine.

Vingt minutes s'écoulaient, et la bourgeoise toujours fort occupée, allant et venant de la cuisine à la salle à manger, donne l'ordre à la servante de mettre le moine au numéro 6, voulant ainsi chauffer successivement tous les lits qui devaient être occupés ce soir là.

La bernoise trouva le procédé un peu extraordinaire, mais ne connaissant que la consigne, elle alla aussi résolument que la première fois prier le pauvre curé de prendre le numéro 6. Réveillé en sursaut, il s'assit sur son lit et fit entendre des murmures d'indignation faciles à comprendre.

Cette réception fit redescendre Marie à l'office : « Matame, dit-elle à sa maîtresse, le moine y vé pli changer de chambre. »

De là une discussion très comique entre les deux femmes qui avaient mille peines à s'entendre. Sur ces entrefaites arrive le patron, qui savait quelque peu d'allemand. Tout s'explique alors pour les maîtres de la maison, qui se regardent consternés, tandis que la Bernoise se demande encore quel crime elle peut avoir commis.

Enfin le mal étant fait, il s'agissait de le réparer ; aussi, sans ajouter un mot, le maître descend à la cave, prend délicatement une bouteille d'Yverne, poussiéreuse et vieille de dix ans, et s'en va heurter à la porte du curé. Dérangé pour la troisième fois, à bout de patience, exaspéré, ce dernier oublie sa sainte vocation et crie d'une voix étouffée par la colère :

« Allez au diable !! »

Ce fut en vain que le maître de l'hôtel voulut lui faire entendre qu'il venait s'excuser et lui offrir un verre de ce qu'il avait de mieux dans sa cave ; le curé, qui n'avait pas bien compris ce qu'on lui disait, et qui redoutait un troisième déménagement, ne répondit plus un mot, se promettant bien que si jamais il revenait à Bex il coucherait à la belle étoile.

Napoléon amoureux

ou Joséphine à la guerre.

M. Imbert de Saint-Amand a fait paraître dernièrement chez Dentu, à Paris, un volume intitulé : *la Citoyenne Bonaparte*, qui, à en juger par les fragments qu'on va lire, doit renfermer des choses excessivement intéressantes.

Les passages que nous reproduisons nous montrent Bonaparte au début de sa glorieuse carrière.

C'était en 1796. Agé de 27 ans, et déjà revêtu du titre de général de division, Bonaparte, qui venait d'épouser la belle Joséphine, veuve du vicomte de Beauharnais, fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, alors battue, désorganisée et sans argent. Quelques mois plus tard, depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique, depuis les montagnes du Tyrol jusqu'au Vésuve, toute la péninsule retentissait du nom du jeune héros. Mais il fallait soutenir ce rôle éclatant, conserver cette gloire si rapidement acquise, car l'Autriche levait des armées bien supérieures en nombre, et il ne fallait compter ni sur Venise, ni sur la Sardaigne, ni sur le roi de Naples.

En résumé, tout était encore à faire, et à peine Bonaparte avait-il eu la joie de voir sa femme qu'il

dut la quitter et retourner à la guerre. Son amour était alors si impétueux qu'il prit la fantaisie de s'y faire suivre par Joséphine. C'était là une singulière innovation, mais il ne voulait imiter personne et ne relever que de lui-même.

Écoutons maintenant le curieux récit que fait à ce propos M. Imbert de Saint-Amand, récit qui rappelle singulièrement Hercule aux pieds d'Omphale, et qui est d'autant plus étonnant qu'on se représente généralement le grand conquérant entièrement absorbé dans ses plans de campagne, ébloui, emporté par ses victoires, ignorant les douceurs de l'intimité, de la vie de famille, incapable d'amour, de tendres sentiments et n'envisageant le rôle de la femme, dans la société, que comme tout-à-fait secondaire et passif.

Parti de Milan pour tâcher d'emporter Mantoue avant l'arrivée de l'armée commandée par Wurmser, il écrivait de Roverbella, le 6 juillet 1796, à Joséphine, qui était restée dans la capitale de la Lombardie : « J'ai battu l'ennemi. Je suis mort de fatigue. Je te prie de partir tout de suite pour te rendre à Vérone ; j'ai besoin de toi, car je crois que je vais être bien malade. Je te donne mille baisers. Je suis au lit. » Le 11 juillet, nouvelle lettre datée de Vérone :

« Le général Brune a eu sept balles dans ses habits, sans avoir été touché par aucune ; c'est jouer de bonheur. Je te donne mille baisers. Je me porte très bien. Nous n'avons eu que dix hommes tués et cent blessés. » Le 17 juillet, Bonaparte adressait de Marmirolo à Joséphine une épître amoureuse digne de l'amant le plus épris : « Je reçois ta lettre, mon adorable amie ; elle a rempli mon cœur de joie. Je te suis obligé de la peine que tu as prise de me donner de tes nouvelles, ta santé doit être meilleure aujourd'hui ; je suis sûr que tu es guérie. Je t'engage fort à monter à cheval, cela ne peut manquer de te faire du bien. Depuis que je t'ai quittée, j'ai toujours été triste. Mon bonheur est d'être près de toi. Sans cesse je repasse dans ma mémoire tes baisers, tes larmes, ton aimable jalousie, et les charmes de l'incomparable Joséphine allument sans cesse une flamme vive et brûlante dans mon cœur et dans mes sens. Quand, libre de toute inquiétude, de toute affaire, pourrai-je passer tous mes instants près de toi, n'avoir qu'à t'aimer, et ne penser qu'au bonheur de te le dire et de te le prouver ? Je t'enverrai ton cheval, mais j'espère que tu pourras bientôt me rejoindre. »

Cette lettre se termine par un débordement de passion enthousiaste : « Je croyais l'aimer il y a quelques jours ; mais, depuis que je t'ai vue, je sens que je t'aime mille fois plus encore. Depuis que je te connais, je t'adore tous les jours davantage ; cela prouve combien la maxime de La Bruyère, que l'amour vient tout d'un coup, est fautive. Tout dans la nature a un cours et différents degrés d'accroissement. Ah ! je t'en prie, laisse-moi voir quelques-uns de tes défauts ; sois moins belle, moins gracieuse, moins tendre, moins bonne surtout, ne sois jamais jalouse, ne pleure jamais ; tes larmes m'ôtent la raison, brûlent mon sang. Crois bien qu'il n'est plus en mon pouvoir d'avoir une pensée qui ne soit pas à toi et une idée qui ne te soit pas soumise. Repose-toi bien, rétablis vite ta santé. Viens me rejoindre, et au moins, qu'avant de mourir, nous puissions dire : « Nous fûmes tant de jours heureux ! Millions de baisers, et même à Fortuné, en dépit de sa méchanceté. » Fortuné était le petit chien de Joséphine.

.....
Bonaparte écrivait encore, de Marmirolo, le 19 juillet :

« Il y a deux jours que je suis sans lettres de toi. Voilà trente fois aujourd'hui que je me suis fait cette observation : tu sens que cela est bien triste ; tu ne peux pas douter cependant de la tendre et unique sollicitude que tu m'inspires. Nous avons attaqué hier Mantoue. Nous l'avons chauffée, avec deux batteries à boulets rouges et des mortiers. Toute la nuit, cette misérable ville a brûlé. Ce spectacle était horrible et imposant. Nous nous sommes emparés de plusieurs ouvrages extérieurs, nous ouvrons la tranchée cette nuit. Je vais partir pour Castiglione demain avec le quartier-général et je compte y coucher. J'ai reçu un courrier de Paris. Il y avait deux lettres pour toi : je les ai lues.

» Cependant, bien que cette action me paraisse toute simple et que tu m'en aies donné la permission l'autre jour, je crains que cela ne te fâche, et cela m'afflige bien. J'aurais voulu les recacheter. Fi ! ce serait une horreur. Si je suis coupable, je te demande grâce ; je te jure que ce n'est pas par jalousie ; non, certes, j'ai de mon adorable amie une trop grande opinion pour cela. Je voudrais que tu me donnasses permission entière de lire tes lettres : avec cela, il n'y aurait plus de remords ni de crainte.

» Je fais appeler le courrier ; il me dit qu'il est passé chez toi, et que tu lui as dit que tu n'avais rien à lui ordonner. Fi ! méchante, laide, cruelle, tyranne, petit joli monstre ! Tu te ris de mes menaces, de mes sottises ; ah ! si je pouvais t'enfermer dans mon cœur, je t'y mettrais en prison. Apprends-moi que tu es gaie, bien potante et bien tendre. »

L'armée autrichienne approchant, Bonaparte ne pouvait aller chercher Joséphine à Milan. Il la décida à le rejoindre à Brescia, par une lettre datée de Castiglione, le 26 juillet, dans laquelle on remarque ce passage :

J'envoie, à l'heure même, Muralt, pour te préparer un logement à Brescia où le plus tendre des amants t'attend. Je suis désespéré que tu puisses croire, ma bonne amie, que mon cœur puisse s'ouvrir à d'autres qu'à toi ; il t'appartient par droit de conquête, et cette conquête sera solide et éternelle. Je ne sais pourquoi tu parles de Mme T..., dont je me soucie fort peu, ainsi que des femmes de Brescia.

En appelant sa femme auprès de lui, en pleine guerre, entre deux batailles, Bonaparte semblait faire une chose insensée. Et pourtant tout lui réussissait alors. Joséphine était comme son bon ange. Mais à peine les deux époux étaient-ils réunis à Brescia, qu'ils durent s'en éloigner, car Wurmser, apprenant la situation critique de Mantoue, avait hâté son mouvement. Joséphine ayant des doutes sur les personnes qui cherchaient à retenir Bonaparte une nuit de plus en lui offrant une fête, insista pour qu'il partit à l'instant. Cette heureuse inspiration les sauva. Ils n'étaient pas à 4 lieues de Brescia, que les Autrichiens y pénétraient de vive force. Bonaparte, au milieu de la fête, y devait être ou tué ou enlevé prisonnier de guerre. L'ennemi s'avancait de divers côtés, et Joséphine dut quitter son mari. Dans l'agitation du moment, la crainte la saisit et elle pleura beaucoup. Emu de la douleur qu'elle témoignait en le quittant, Bonaparte s'écria : « Wurmser me paiera cher les pleurs qu'il te cause ! »

Voici ce que dit à ce sujet l'auteur que nous citons :

Bonaparte, depuis son mariage, avait à peine passé quelques jours avec Joséphine. Son amour, plus surexcité que rassasié, lui donnait je ne sais quelle exaltation qui

le prédisposait aux grandes choses. Les larmes de la bien-aimée produisirent sur son âme d'amant et de guerrier une impression profonde. « Je la consolerais, se disait-il au fond de son cœur. Elle aura toutes les joies, toutes les gloires. Ce visage, qui est maintenant inondé de pleurs, je le ferai rayonner d'allégresse. » Le climat de l'Italie, la splendeur du ciel, l'éclat du soleil, la chaleur de l'été, l'enivrement de la guerre, l'odeur de la poudre, l'ardeur de la lutte, la fougue de la jeunesse, tout contribuait à enflammer l'imagination orientale du héros....

Avec son caractère, Bonaparte n'aurait pas pu reparaître vaincu devant Joséphine. Il voulait l'éblouir, la fasciner, lui arracher des cris d'admiration, lui apporter une gloire si lumineuse, si éclatante que les rayons en rejaillissent sur elle....

C'est au moment où il la vit pleurer que la tendresse, l'ambition, l'orgueil, la soif de la victoire s'emparèrent de son âme, et donnèrent à son génie un élan, un essor, un développement inconcevables. Il se disait : « Je la reverrai, et je la reverrai triomphant. » Il devait donc vaincre à tout prix. Il voulait vaincre pour la France, il voulait vaincre pour Joséphine. Ce jour-là, il ne douta pas un instant de la fortune. Il crut plus que jamais à son étoile. Une voix secrète lui disait : « Va ! » Joséphine elle-même dut se sentir rassurée par le regard d'aigle de son époux. La campagne des six jours allait commencer. L'amour d'une femme était un talisman, et avec ce talisman-là, Bonaparte allait faire des miracles.

Ces quelques extraits ne donnent-ils pas l'envie de lire tout entier l'intéressant ouvrage de M. Imbert de Saint-Amand ?

Un mariage dans l'Armée du Salut.

Le 15 courant a eu lieu, à Paris, le mariage de M. Simco et de M^{lle} Wallis. C'est la première fois, dit-on, que la maréchale Booth procède à une telle cérémonie.

Maréchale, colonel, capitaines et soldats occupaient l'estrade du fond de la salle et de nombreux invités le parterre.

La cérémonie débute par un cantique de circonstance : *Bénis ce mariage*. Les soldats ont revêtu un veston d'uniforme avec un S au collet; au milieu d'eux flotte un drapeau marron avec une étoile jaune au milieu; c'est le drapeau de l'armée, tenu par un jeune lieutenant qui le fait flotter en souriant sur un capitaine aux fines moustaches blondes, à côté duquel est assise une jeune fille vêtue d'une robe bleu foncé, avec un collet marron brodé d'un S et coiffée d'un affreux chapeau à rubans écossais. Ce sont les mariés.

Le chant terminé, le colonel les prie de se lever et leur adresse une allocution :

« Ne vous dites pas : Comment mangerons-nous, » comment boirons-nous ? C'est inutile. Ce sont les » payens qui se le demandent. N'ayez désir que du » royaume de Dieu. A chaque jour suffit sa peine. »

Puis il passe aux déclarations que le marié prononce après lui :

LE MARIÉ. — Je déclare que je n'ai connaissance, moi, Frédéric-William Simco, d'aucun empêchement légal qui s'oppose à ce que je devienne le mari de la capitaine Wallis. Je déclare que je désire être uni à elle par les liens du mariage.

LE COLONEL. — Voulez-vous prendre cette femme en mariage, vous engager à lui prêter aide et assistance et à exercer sur elle votre influence pour qu'elle se consacre entièrement à l'armée du Salut ?

LE MARIÉ. — Oui, je le promets.

Mêmes demandes et mêmes réponses pour la mariée.

Puis un parent de la mariée déclare donner son autorisation.

Le Capitaine Simco saisit la main de la capitaine Wallis et prend à témoin les personnes présentes qu'il la déclare être son épouse. Le drapeau s'agite au-dessus d'eux, et le marié passant ensuite l'anneau nuptial au doigt de la capitaine, ajoute : « Je mets cet anneau à ton » doigt comme un signe solennel de ma promesse de » combattre pour Dieu dans la glorieuse guerre du Salut. »

Et tous d'entonner, sur un signe de la maréchale, le cantique : *En'avant !*

La Constitueinta.

Ora que sè sont prâo délavâ dein lè papâi et que lè vôtès sont passâès, faut espèrà qu'on arâ cauquiès dzors dè bon et qu'on porrâ soçliâ on bocon, kâ n'est pas l'eimbarras, s'eint sont-te de du cauquiès teimps ! Vâi ma fâi se cein ne fasâi pas maubin d'ourè tot cein que sè débitâvè. C'étaî à quoui ein porrâi lo mé derè, que s'on lè z'accutâvè ti, n'iarâi quasu min dè bons citoyeins.

Ne votâ pas po lè radicaux ! se desont lè ristous ; c'est dâi dzeins que vont fèrè fèrè décret âo canton dè Vaud, et que n'ont de què dâi meintès. L'ont tot medzi et ora sont d'obedzi d'eimprontâ po payi lè dettès que l'ont fé. Se vo lè nonmâ, ne sein sur dé fèrè lo betecu ion dè stâo quatre matins.

Ne votâ pas po lè ristous ! se fasont lè radicaux. Clliâo tsancro dè mômièrs que mèpresont lè pâyans lâo font boun'asseimbliant po lè z'appedzenâ ; mâ on iadzo que saront nonmâ po no gouvernâ, on ne sâ pas trâo iô no vont menâ, ni cein que vont fèrè, Quand vo diont : « ordre et écomomie, » cein vâo derè : « à moi l'os ; » et quand ne le z'arein, se fotront atant dâo pourro peuple que dè l'an 40.

Que faut-te crairè dè tot cein ? Mè mouzo que vont ti trâo liein, que ne faut pas accutâ tot cein que sè dit, et que y'a onco dâi brâvo citoyeins on pou per tot, et que ti clliâo conseillers qu'ont étâ nonmâ sont dâi crâno zigues. L'est pi damadzo que clliâo que n'ont pas z'u prâo dè voix n'aussont pas pu eintrâ assebin ; mâ la tsambra dâo Grand Conset n'est pas prâo grantâ, et sarâ po on autre iadzo.

Ora, que vont te fèrè pè clliao Constitueinta ? Faut espèrà que cein âodrâ bin et que clliâo tsecaognès vont botsi. D'ailleu on m'a de que y'avâi dou menistrès que lâi volliafont étrè, que l'est on boun'affèrè, po cein que clliâo que voudront allâ trâo liein saront d'obedzi dè fèrè atteinchon, kâ vo cheinti bin qu'on n'ousè pas tot derè dévânt monsu lo menistrè.

Tot parâi coumeint on ne sè pâo pas tant fiâ âi tétus et âi retoo, s'ein porrâi bin trovâ que sè vont onco tsermailli per lé ; assebin po que tot sè passâi ein oodrè, lo président farâi bin dè teni su sa chère on chansonnier vaudois, et quand on aleingâ voudrà amenâ dâo grabudzo et dâo bizebille, lo président n'arâi qu'à âovri la palette et à einmourdzi :